



Annonce de la CIRGL d'une consultation en matière de droits de l'Homme

Expert(e) en Droits de l'Homme pour appuyer la mise en place d'un Observatoire Régional pour les Droits de l'Homme dans le cadre du Centre Régional pour la Démocratie, la Bonne Gouvernance, les Droits de l'Homme et l'Education Civique

Introduction

Le Secrétariat Exécutif de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, avec l'appui de UN-OHCHR/NU-HCDH, recrute un(e) consultant(e) pour appuyer la mise en place de l'Observatoire Régional pour les Droits de l'Homme, au sein du Centre de la CIRGL pour la Démocratie, la Bonne Gouvernance, les Droits de l'Homme et l'Education Civique à Lusaka en Zambie. Le/la Consultant(e) travaillera également à l'opérationnalisation de l'Observatoire et assurera sa gestion intérimaire.

1. Contexte

La Déclaration de Dar-es-Salaam (DD) signée le 24 Novembre 2006 par onze Chefs d'Etat de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, notamment : l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, le Soudan, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie, souligne que les causes et les enjeux des crises profondes qui secouent les pays de la région sont pratiquement identiques et dérivent essentiellement des systèmes de mauvais gouvernement politique, économique et social. En effet, les violations massives des droits de l'homme, les politiques d'exclusion et de marginalisation, les disparités entre les hommes et les femmes, la pauvreté, le recours à la violence à des fins politiques sont des facteurs principaux à l'origine des conflits qui sont légion dans la Région des Grands Lacs. Les problèmes liés aux conflits de la région et les défis qui en découlent sont exacerbés par l'absence d'une réponse adéquate et concrète aux causes fondamentales des violations des droits de l'homme et à l'impunité généralisée.

Par la signature de la Déclaration de Dar-es-Salaam, du Pacte de Sécurité, de Stabilité et du Développement, ses 10 Protocoles et 33 Projets, spécifiquement dans le Programme d'Action de la Démocratie et de la Bonne Gouvernance, les Chefs d'Etat de la Région des Grands Lacs se sont engagés à promouvoir des politiques et des stratégies communes en vue de réhabiliter la confiance des citoyens en leurs Etats, d'inculquer des valeurs de bonne gouvernance et de reconstruire une région paisible et prospère.

La réalisation de cette vision dépend essentiellement de la mise en place de mécanismes qui permettent que des principes démocratiques soient établis, encrés et institutionnalisés en vue de garantir la promotion d'un développement humain durable dans la région.

La mise en place d'un Centre Régional pour la promotion de la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et l'éducation civique fait partie de ces mécanismes. Sa mission est de renforcer les capacités institutionnelles à différents niveaux par le biais de la recherche, de la formation, de la promotion des observatoires et de la mise en place de cadres favorisant le dialogue et la concertation entre les acteurs sociaux et politiques de la région. Les initiatives de ce Centre Régional permettront la création d'institutions garantissant la réhabilitation de la force de loi. Elles stimuleront le partenariat entre l'Etat et les autres acteurs (le secteur privé et la société civile), mais également le partenariat externe avec les populations et les Etats de la Région. Elles permettront également d'harmoniser les politiques et les stratégies entre les différents pays en vue de répondre efficacement et équitablement aux besoins des citoyens.

Le Centre Régional aura un Observatoire des droits de l'homme et divers forums pour la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et de l'éducation civique dans la région. Cette structure de contrôle, d'observation et de dialogue améliorera la capacité des gouvernements et les institutions nationales de droits de l'homme à promouvoir et protéger les droits de l'homme dans la région. L'Observatoire sera doté d'une fonction de recherche, de contrôle et de pré alerte et assurera une coordination étroite avec les institutions et observatoires nationaux de droits de l'homme ainsi que les mécanismes régionaux et internationaux des droits de l'homme.

2. Termes de référence du/ de la consultant(e)

2.1. Note conceptuelle sur l'Observatoire

- Cartographie des autres institutions et entités aux activités et buts similaires (description fonctionnelle des services, procédures d'inscription et accès aux services, modalités de paiement et tarifs)
- Analyse de l'avantage comparatif de l'observatoire des droits de l'homme par rapport aux activités des autres
- Recommandations de partenariat avec des entités aux mandats et objectifs similaires, et de mécanismes régionaux et internationaux pour les droits de l'homme

- Définition de points de référence et d'indicateurs de succès de l'observatoire des droits de l'homme

2..2. Plan d'opérationnalisation de l'Observatoire

- Définition d'un créneau et de services spécifiques pour l'Observatoire.
- Opérationnalisation de son rôle de contrôle dans le cadre des droits de l'homme et des protocoles du Pacte, ainsi que de ses rapports avec les observatoires nationaux et les Institutions nationales de droits de l'homme des Etats Membres de la CIRGL
- Coopération de l'Observatoire avec les différents forums de la CIRGL, en particulier la Société civile et le Forum des Parlementaires
- Définition du rôle de l'Observatoire des droits de l'homme au sein du Centre
- Définition de la valeur ajoutée de l'Observatoire des droits de l'homme dans le processus de la CIRGL

2. 3. Mise en place de l'Observatoire des Droits de l'homme

- Déterminer le budget et le plan de travail de l'observatoire (pour cinq années), y compris son lancement et ses activités de réseau
- Mettre en place l'Observatoire en coopération avec le Secrétariat de la CIRGL et le Conseiller régional en matière de Droits de l'Homme
- Proposer le type de relations à forger entre l'Observatoire, le Centre et le Secrétariat Exécutif de la CIRGL dans l'esprit du Pacte
- Elaborer les descriptions de postes du personnel international et local de l'Observatoire
- Proposer un mécanisme transparent, compétitif et inclusif de recrutement du personnel et entreprendre le recrutement
- Proposer un plan de mobilisation des ressources pour l'Observatoire

2.4. Lancement et gestion intérimaire de l'Observatoire

- Proposer et définir les activités et le budget du lancement officiel de l'Observatoire des Droits de l'Homme
- Appuyer la mise en œuvre de la cérémonie de lancement et assurer le fonctionnement de l'observatoire jusqu'à la prise de fonction du personnel international et local

3. Profil, lieu, durée, calendrier, application :

Profil : Diplôme universitaire (minimum maîtrise) en droits de l'homme, relations internationales ou sciences politiques et au moins dix années d'expérience en défense et surveillance en matière des droits de l'homme dans la région des Grands Lacs. Un minimum de sept années d'expérience au sein d'une institution nationale ou d'une organisation internationale œuvrant dans le domaine des droits de l'homme serait un plus. Une expérience en mise en place et administration de structures ou organisations indépendantes, négociations, analyse situationnelle, définition de modalités de travail et démarrage d'opérations serait un avantage. Parfaite maîtrise de l'anglais ou du français, et

bonne connaissance de l'autre langue. La priorité sera donnée aux ressortissants des pays membres de la CIRGL.

Durée de la consultation: 6 mois (Février à Juillet 2010)

Plan de travail et calendrier

No	Activité	Période
1	Recrutement du Consultant	Jan 2010
2	Début et fin du travail du consultant	Février– Juill.10
3	Collecte d'informations au Siège de la CIRGL	2 sem en Mars 10
4	Rédaction d'une note conceptuelle et d'un plan d'opérationnalisation dont le recrutement de personnel, la mise en place d'une structure de gestion et d'un budget	Fév–mars 2010
5	Révision de la proposition de la CIRGL et de HCDH	Avril 10
6	Mise en place de l'observatoire et coordination avec d'autres observatoires nationaux et institutions nationales des droits de l'homme dans les 11 Etats membres de la CIRGL	Avril–Juin 2010
7	Recrutement du/de la responsable de l'Observatoire et de son assistant/e	A partir de Juin 2010
8	Présentation des principaux éléments du Projet du RIMC et lancement officiel de l'Observatoire Régional	Prochain RIMC
9	Assurer le fonctionnement de l'observatoire jusqu'à la prise de fonction du personnel international et local	A Juillet 2010

Termes de soumission de la demande

Les postulants à cette consultation doivent envoyer leur demande au Siège de la CIRGL à Bujumbura au plus tard le 22 Janvier 2010. La demande doit comporter les éléments suivants : une lettre de motivation détaillant la capacité du consultant/de la consultante à entreprendre l'activité ; un CV indiquant deux personnes de référence et une copie du diplôme universitaire.

Contact :

Les demandes doivent être envoyées à :

M. Silas Sinyigaya

Chargé de Programme Démocratie et Bonne Gouvernance

Secrétariat Exécutif de la CIRGL

BP 7076 Bujumbura

Burundi. E-Mail: silas.sinyigaya@icglr.org